

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.S.E.S Générale d'Optique

Néant

Exercice N clos le
31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

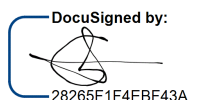
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209	210	750 884		
	Production vendue	biens	et livraisons		215	214			
		services*	intracommunautaires		217	218			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222	2 701	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226	3 333	
	Autres produits						230	1 815	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	758 735		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	289 230	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	808	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 539 – immobilier :)						242	185 669	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)						243	2 075	
	Rémunérations du personnel*						250	161 762	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	23 936	
	Dotations aux amortissements*						254	5 642	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		}	262	30 049	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	702 610		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	56 124		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280	144	
	Produits exceptionnels (IV)						290		
	Charges financières (V)						294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		}	(VI)	300	2 535
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	9 392		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	44 342		
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	44 342	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	609			
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	9 440			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		177	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	54 568	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	54 568	372		

38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

Divers à réintégrer

[illegible]

Règles et méthodes comptables



Désignation de la société : SAS A.S.E.S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 232 426 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 44 342 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-01 du 11 mars 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au journal officiel du 18 décembre 2022.

Les principes comptables ont été appliqués avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 126 502 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 875		15 875
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	45 725	45 725	
Autres	46 534	46 534	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 368	18 368	
Total	126 502	110 627	15 875
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Affectation du résultat**

Décision de l'assemblée générale du 02/05/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	42 968
Prélèvements sur les réserves	170 000
Total des origines	212 968
Affectations aux réserves	42 968
Distributions	170 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	212 968

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	5 000				5 000
Réserve légale	500				500
Réserves générales	195 891	-127 032	42 968	170 000	68 860
Résultat de l'exercice	42 968	-42 968	44 342	42 968	44 342
Dividendes		170 000			
Total Capitaux Propres	244 360		87 310	212 968	118 702

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 113 725 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 313	86 313		
Dettes fiscales et sociales	24 506	24 506		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 905	2 905		
Produits constatés d'avance				
Total	113 725	113 725		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	11 733
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	6 969
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	1 901
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	60
Total	20 662

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	18 368		
Total	18 368		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

DocuSigned by:

28265F1F4EBF43A...

Désignation de l'entreprise										SAS A.S.E.S Générale d'Optique										Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise																						31 rue du Dauphiné 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU									
Numéro SIRET*		51891143300010																													
Durée de l'exercice en nombre de mois*										12		Durée de l'exercice précédent*										12									
																				Exercice N clos le		31/12/2022									
ACTIF										Brut										Amortissements-Provisions		Net									
										1										2		3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		Fonds commercial*		010				012																						
	incorporelles		Autres*		014		7 500		016		3 754		3 745																		
	Immobilisations corporelles*				028		242 374		030		229 453		12 920																		
	Immobilisations financières* (1)				040		15 875		042				15 875																		
	Total I (5)				044		265 749		048		233 207		32 541																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		2 701		052				2 701																			
		Marchandises *		060		30 656		062				30 656																			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064				066																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		45 725		070				45 725																			
		Autres* (3)		072		46 533		074				46 533																			
	Valeurs mobilières de placement				080				082																						
	Disponibilités				084		55 901		086				55 901																		
	Charges constatées d'avance *				092		18 368		094				18 368																		
	Total II				096		199 885		098				199 885																		
Total général (I + II)										110		465 634		112		233 207		232 426													
PASSIF																				Exercice N		1									
																				NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120								5 000																		
	Écarts de réévaluation				124																										
	Réserve légale				126								500																		
	Réserves réglementées*				130																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131								68 859																		
	Report à nouveau				134																										
	Résultat de l'exercice				136								44 342																		
	Subventions d'investissement				137																										
	Provisions réglementées				140																										
Total I										142				118 701																	
Provisions pour risques et charges										Total II		154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		86 313																								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....				169								27 411																		
Produits constatés d'avance												174																			
Total III										176				113 724																	
Total général (I + II + III)										180				232 426																	
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)		Dont dettes à plus d'un an		195																			
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182		1 914																	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199						Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184																			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

A.S.E.S GENERALE D'OPTIQUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000,00 €

Siège social : 31 rue du Dauphiné

38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

518 911 433 RCS VIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 44 342,29 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 44 342,29 €
- La somme de : 43 157,71€

Prélevée sur le compte « Autres Réserves »

Affectation

- Distribution de dividendes :87 500,0 0€

Il sera ainsi distribué une somme de 175 euros par action.

Ce dividende sera mis en paiement en Juillet 2023.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31.12.2022					170 000 AGE 25.07.2022	340,00
31/12/2021	-	-	-		0,00	0,00

31/12/2020	-	-	-		0,00	0,00
31/12/2019	-	-	-		0,00	

Copie certifiée conforme
La Gérance

DocuSigned by:

28265F1F4EBF43A...